

Culture,  
Communications et  
Condition féminine

Québec 

## Actualités

### Communiqués - Ministère

[Retour à la liste](#)

#### Révision de la Loi sur les biens culturels - Un regard neuf sur le patrimoine culturel

##### La ministre St-Pierre annonce une consultation publique

Québec, le 10 janvier 2008 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, a annoncé aujourd'hui la tenue d'une consultation publique portant sur une nouvelle approche législative proposée dans le livre vert intitulé *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*. Ce dernier énonce des orientations pour l'élaboration d'une nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel.

« Le patrimoine occupe une place importante dans notre mémoire en plus d'être une partie intégrante de notre milieu de vie. Le Québec d'hier est garant du Québec que nous léguerons à nos enfants, c'est pourquoi chaque jour nous nous passionnons pour cet héritage commun et demandons que les bonnes mesures soient prises afin de garantir la pérennité de notre patrimoine. Aujourd'hui je convie mes concitoyennes et mes concitoyens à participer au travail de réflexion que nous avons entrepris en vue d'assurer la préservation de ce précieux héritage, source d'identité et de fierté », a déclaré la ministre St-Pierre.

Pour cette consultation, la ministre s'est adjoint une équipe de travail composée de trois personnes qui connaissent bien tous les aspects de la protection du patrimoine. Il s'agit de M. Gérald Grandmont, chargé de mission et ancien sous-ministre adjoint au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de M<sup>me</sup> Louise Brunelle-Lavoie, anciennement présidente de la Commission des biens culturels, et de M. Fernand Levesque, ex-directeur général du patrimoine au Ministère. La ministre entend suivre de près l'ensemble de la consultation et se joindra à l'équipe de tournée le plus souvent possible.

##### Une consultation itinérante et en ligne

La consultation se fera de différentes façons, notamment par une tournée de 12 villes du Québec qui commencera dans la capitale nationale le 18 février prochain.

La tournée de consultation s'arrêtera dans les villes de Québec, Saguenay, Rimouski, Trois-Rivières, Rouyn-Noranda, Laval, Joliette, Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu, Montréal et Gaspé ainsi qu'au Nunavik. Les personnes inscrites pourront faire une présentation publique de leur mémoire et échanger soit avec la ministre soit avec les membres du groupe de travail. Il sera également possible, toujours après inscription, de faire un bref témoignage (maximum de 4 minutes) au cours de ces séances, la fin de journée y étant réservée.

Finalement, tous les documents relatifs à cette consultation publique sont déposés dans le site Web du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et il est d'ores et déjà possible de participer à la consultation en ligne au [www.mcccf.gouv.qc.ca](http://www.mcccf.gouv.qc.ca).

« La démarche que nous entamons se fera avec votre collaboration Québécoises et Québécois de toutes origines qui vous sentez interpellés par la sauvegarde de notre patrimoine collectif. Je vous invite à participer activement à cet exercice de réflexion. Venez ajouter vos idées et vos suggestions afin d'enrichir les propositions que nous mettons de l'avant. Venez prendre fait et cause pour votre patrimoine! », a conclu la ministre Christine St-Pierre.

- 30 -

[Retour à la liste](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008